



Commune d'HAUTOT-LE-VATOIS

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 25 novembre 2024

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie le **25 novembre 2024** à 20 H 00 avec comme ordre du jour les points suivants :

- Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 30 septembre 2024
- Adoption du rapport de la CLECT
- Présentation du rapport d'activité 2023 du SDE 76
- Présentation du rapport d'activité 2023 de la Communauté de communes Yvetot-Normandie
- Evolution des tarifs des concessions dans le cimetière
- Evolution des tarifs de location de la salle polyvalente
- Acceptation du versement du solde des comptes de l'association du Club du 3^{ème} âge
- Versement d'une subvention exceptionnelle à la section du 3^{ème} âge du comité des loisirs
- Centre de Gestion : adhésion à la mission Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI)
- Protection de l'église et de la chapelle au titre des monuments historiques
- Questions et informations diverses

L'ensemble des membres du Conseil municipal était présent à l'exception de Mme Delphine CARPENTIER excusée, a donné pouvoir à M Claude BELLIN. Mme Céline DUFOUR est désignée secrétaire de séance.

1. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 30 septembre 2024.
2. Mme Lydie ADE, représentant la commune à la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT), présente le rapport de la réunion du 1^{er} octobre 2024 relative au transfert du point d'accès au droit de la ville d'Yvetot à la Communauté de communes Yvetot-Normandie. Après en avoir pris connaissance le Conseil municipal approuve ce rapport.
3. Le Conseil municipal prend acte des rapports d'activités pour l'année 2023 du SDE76 et de la Communauté de communes Yvetot-Normandie.
4. Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal décide d'augmenter les tarifs des concessions dans le cimetière ainsi que ceux de location de la salle polyvalente. Ceux-ci augmenteront de 1,8 %, correspondant au dernier indice de l'augmentation des prix à la consommation publié par l'INSEE, et ceci à compter du 1^{er} janvier 2025.
5. À la suite de la dissolution du club du 3^{ème} âge d'Hautot-le-Vatois, et conformément à ses statuts, le solde des comptes doit être versé à la commune. Le Conseil municipal accepte ce versement pour un montant de 1 770,89 €.
6. Le Conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 1 770,89 € à la section séniors du Comité des loisirs afin que les animations proposées antérieurement par le club du 3^{ème} âge puissent se poursuivre.
7. Le Conseil municipal donne son accord pour adhérer à une convention avec le Centre de Gestion 76 pour permettre, si besoin, l'intervention d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection.
8. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal donne son accord pour que celui-ci dépose un dossier auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la protection de notre église et de sa chapelle au titre des monuments historiques.

Questions diverses

- Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le diagnostic réalisé par la direction des routes du département de Seine-Maritime. Un audit de sécurité a été réalisé par le bureau d'étude Ascode sur la route départementale 5 dans sa portion traversant notre commune (celui-ci peut être mis à disposition sous format numérique sur demande auprès du secrétariat). Il a consisté en un état des lieux et un relevé de l'ensemble des dysfonctionnements, puis de propositions de dispositions à prendre pour améliorer la sécurité. Le conseil municipal valide ces propositions qui vont servir de base à la réalisation d'un cahier des charges en vue d'une consultation pour en évaluer le coût. La commission travaux sera chargée du suivi du projet.

Informations diverses

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de sa séance du 15 octobre 2024, le conseil communautaire a décidé d'attribuer la délégation de service public pour l'exploitation et la gestion des services de transports et de mobilité à la société Hangard. Une nouvelle organisation des lignes Vikibus et un service de transport à la demande pour toutes les communes du territoire non desservies par celles-ci vont être mis en place dès le 2 janvier 2025. Une large campagne de communication va être menée pour informer les habitants du territoire.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de sa séance du 15 octobre 2024, le conseil communautaire a adopté le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Celui-ci est consultable sur le site internet : <https://www.yvetot-normandie.fr/vivre-in-yvetot-normandie/gestion-des-dechets/prevention-des-dechets/>
- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une procédure de révision allégée du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet d'Yvetot-Normandie : <https://www.yvetot-normandie.fr/vivre-in-yvetot-normandie/urbanisme/procedures-d-evolutions-du-plui/> .
- Les élèves en BTS au Lycée agricole organisent le 19 décembre une parade de tracteurs décorés. Elle traversera notre commune sur la route départementale 5 vers 19h30.

- Satisfaite de l'implication de la commune et du Comité des loisirs dans l'organisation de la course cycliste en 2024, la Team Cœur de Caux Cyclisme souhaite renouveler celle-ci le 1^{er} mai 2025. Le Conseil municipal et le Comité des loisirs y répondent favorablement.
- Lé cérémonie des vœux est programmée le 4 janvier.
- La prochaine réunion du Conseil municipal est programmée le 27 janvier 2025.

Rappel : Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Il faudra fournir : la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile.

Depuis le dernier compte rendu du Conseil municipal, le site internet de la commune <https://www.hautot-le-vatois.fr/> s'est enrichi de plusieurs articles :

- Octobre rose à Hautot-le-Vatois,
- Projection pour les séniors de la commune du film « des cendres et de vie – mémoire cauchoise » sur la destruction et reconstruction d'Yvetot lors de la seconde guerre mondiale réalisé en partenariat entre Yvetot-Normandie et une classe de 3^{ème} du collège CAMUS,
- La cérémonie du 11 novembre,
- La fête au hareng du 16 novembre organisée par le comité de loisirs.

Pour rappel, la commune dispose de l'application **PanneauPocket**. Celle-ci très facile à télécharger sur un smartphone (un guide est disponible sur le site internet de la commune), permet d'être informé en temps réel des événements survenant dans la commune et des alertes (coupure d'eau, alerte météo, animation, manifestation, animal égaré, etc.).